

Bonne humeur durable



Une place pour chaque enfant. Un enseignant sur chaque poste. Des élus et des services municipaux mobilisés. Des bâtiments sans cesse améliorés. Des moyens renforcés. Un soleil d'été. Toutes les conditions étaient réunies pour une rentrée sans histoire à Ville-d'Avray. Et elle le fut.

On vit bien certains parents dont les petits passaient pour la première fois le seuil de la maternelle ou de la « grande école » marquer une certaine émotion. Souvent, d'ailleurs, plus que leurs

enfants... Mais c'est classique et compréhensible.

La bonne humeur, donc, paraissait générale. Les vacances avaient porté leurs fruits. Au point que la rentrée semblait en être un prolongement parfaitement naturel, finalement pas si désagréable.

Malheureusement les mauvais comportements ont très vite repris leurs droits. Le lendemain de la rentrée, rue de Versailles, un motard renverse un collégien qui utilisait un passage « protégé » ! Les stationnements en double file dans le virage de la rue de Saint-Cloud se multiplient comme aux pires jours, provoquant les automobilistes trop nerveux à des dépassements fous, sans aucune visibilité. L'impatience pousse même de trop nombreux conducteurs à doubler sans attendre, dans des conditions aussi hasardeuses... et insensées, celui qui, pourtant, prend la peine de se garer correctement.

Au plan national, de grands progrès ont été réalisés en matière de sécurité routière. Mais on peut faire toujours mieux. Peut-être, déjà, en essayant de conserver la sérénité des vacances...

Puissions-nous vivre cette rentrée dans une bonne humeur durable. D'autant que ce journal vous informe qu'elle prépare une nouvelle amélioration de l'offre d'accueil des tout petits.

Vous apprendrez également que des évolutions professionnelles sont l'occasion d'une réorganisation assez profonde de notre administration municipale. Merci à ceux qui nous quittent après avoir servi la ville et ses habitants. Nous sommes très heureux d'accueillir ceux qui vont assurer la « relève ».

Denis Badré, votre Maire.

Bienvenue aux nouveaux résidents !

ZOOM SUR

Pages 4 à 7
Dossier Petite enfance

Conseil municipal

Mercredi 20 octobre à 20h30 au Château.
Séance publique.

Réunion Petite enfance

Pour les futurs parents : jeudi 4 novembre, à 20h, 9 rue de Versailles.

Réunion publique

Mercredi 24 novembre au Colombier, à 20h45 sur le thème de la fibre Très Haut Débit.

Cérémonie du 11 novembre

Au monument aux Morts à 11h.

Bibliothèque

Journées portes ouvertes aux seniors, jeudi 21 octobre de 10h30 à 12h30.

Septembre en photos



1. Jeudi 9 septembre, au Château : vernissage de l'exposition sur Léon Gambetta en présence de Thierry Dumanoir, administrateur de la Maison des Jardies, d'Élisabeth Franck de Préaumont, adjointe au maire déléguée à la Culture, et de l'artiste-photographe, Waldemar Gielarek.
2. Jeudi 9 septembre, au Colombier : soirée de lancement de la Saison culturelle. Les associations culturelles de la ville sont venues présenter leur programmation. Des intermèdes musicaux et vidéos ont ponctué la soirée.
3. Samedi 11 septembre : présentation des activités de rentrée au Forum des associations sur la place du Marché avec de nombreuses animations.
- 4 et 5. Les 18 et 19 septembre : les Journées du patrimoine ont remporté un franc succès auprès du public dagoveranien. Au programme : l'Artothèque de Saint-Cloud venue prêter ses œuvres aux amateurs, un concept innovant qui n'a pas manqué de surprendre les visiteurs ; le Dagoverallye a proposé comme chaque année des circuits pédestres dans la ville.

Vie locale

Travaux

Le Conseil général des Hauts-de-Seine a prévu des travaux sur la commune de Sèvres qui concernent la réfection de la couche de roulement de la rue de Ville-d'Avray (Route départementale n° 407). Ces travaux sont prévus dans la semaine du **25 au 29 octobre** pour une durée de quatre nuits.

Collecte de sang

Samedi **10 novembre** de 9h à 13h30 sur la place de l'Église.

Un écrivain public à Ville-d'Avray

Florence Bouté est une jeune auto-entrepreneuse qui a créé son entreprise d'écrivain public en janvier 2010.

Elle propose de réaliser des travaux d'écriture à destination des particuliers ou des entreprises et des artisans qui souhaitent gagner du temps ou se faire aider dans la rédaction : l'écriture d'un courrier qu'il soit administratif, professionnel ou personnel ; la mise en page, la relecture, la saisie d'une base de données, etc.

L'écriture est une véritable vocation chez cette Dagovéranienne et a toujours été au centre de son activité professionnelle : d'abord journaliste puis assistante parlementaire durant de longues années, elle souhaite aujourd'hui mettre son talent au service des habitants de sa ville.

Bienvenue à Florence Bouté !

Contact : 28, rue de Saint-Cloud. Tél. : 06 08 42 00 22.



L'aventure œnologique d'un Dagovéranien

Un habitant de Ville-d'Avray d'origine anglaise va bientôt produire son premier vin ! David Adams s'essaie cette année à la production de vin blanc de cépage chasselas, récolté de son jardin. La mise en bouteille s'effectuera en octobre. Nous lui souhaitons beaucoup de succès !



Enquête santé et itinéraire professionnel

L'INSEE effectue **entre le 4 octobre et le 22 décembre**, une enquête sur les relations entre santé et vie professionnelle. L'objectif est de mieux connaître les relations entre l'itinéraire professionnel – c'est-à-dire les périodes d'emplois, de chômage ou d'inactivité ainsi que l'évolution des conditions de travail – et l'évolution de la santé au cours du temps.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées.

Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

SYCTOM

Trois journées portes ouvertes pour le grand public se tiendront dans trois installations de traitement des déchets ménagers du SYCTOM, l'Agence métropolitaine de traitement des déchets ménagers :

- **samedi 9 octobre** au centre multifilière Isseane à Issy-les-Moulineaux de 10h à 17h
- **samedi 6 novembre** au centre de tri des collectes sélectives à Sevran de 9h30 à 16h
- **dimanche 28 novembre** au centre d'incinération avec valorisation énergétique à Saint-Ouen de 10h à 17h.

Elles comporteront chacune une exposition sur la prévention et la valorisation des déchets ménagers, suivie d'une visite complète de l'installation (départ toutes les 20 minutes environ).



Erratum dans le guide municipal 2010

Attention ! Page 55 du guide, une erreur s'est glissée dans la rubrique d'appartenance de l'agence Eudel qui est une agence immobilière du 22, rue de La Ronce et non une surface commerciale.

Seniors





Semaine Bleue nationale du 17 au 24 octobre

Au cours de la semaine nationale et à l'occasion des 30 ans des Sapins Bleus, la résidence ouvrira ses portes **du 17 au 24 octobre** pour ses différentes activités :

- Stimulation de la mémoire • Gym Douce • Scrabble / jeux

De plus, en partenariat avec les communes de Sèvres et de Chaville, des conférences-débats, des activités et des ateliers seront proposés.

Programme

Dimanche 17	Lundi 18	Mardi 19	Mercredi 20	Jeudi 21	Vendredi 22
<p>14h-15h Dictée à la façon de Bernard Pivot</p> <p>Lieu : Atrium, 3, parvis Robert Schuman Chaville</p> <p>Inscription au : 01 47 50 99 18</p> 	<p>9h-16h30 Colloque : « Accueillir et préparer la fin de la vie – Rester chez soi jusqu'au bout »</p> <p>Lieu : SEL, 47, Grande Rue Sèvres</p> <p>Inscription : Clic Entour'âge 01 41 14 50 96</p> <p>10h30 Stimulation de la mémoire</p> <p>Lieu : Sapins Bleus 115, rue de Versailles Ville-d'Avray</p> <p>Inscription : 01 47 09 27 35</p>	<p>14h-17h30 Club de l'amitié</p> <p>Lieu : Pavillon Maglaive, 12, rue de Sèvres.</p> <p>Contact : M^{me} Pleven 06 18 37 15 82</p> <p>15h-17h « Les clés du bien vieillir »</p> <p>Lieu : Atrium, 3, parvis Robert Schuman Chaville</p> <p>Inscription CCAS Chaville : 01 41 15 96 20</p>	<p>Après-midi : Opération forêt propre 01 47 50 22 73</p> <p>Lieu : se renseigner au CCAS de Chaville</p> <p>Inscription : 01 41 15 96 20</p> 	<p>10h30-12h Portes ouvertes de la bibliothèque municipale Boris Vian</p> <p>Lieu : Place Charles de Gaulle Ville-d'Avray</p> <p>Contact : 01 47 50 35 41</p> <p>10h30 Gym douce</p> <p>Lieu : Sapins Bleus, 115, rue de Versailles- Ville d'Avray</p> <p>Contact : 01 47 09 27 35</p> <p>15h Jeux/ Scrabble et Goûter</p> <p>Lieu : Sapins Bleus, 115, rue de Versailles Ville-d'Avray</p> <p>Inscription : 01 47 09 27 35</p> 	<p>14h : Film « Home »</p> <p>Lieu : Atrium, 3, parvis Robert Schuman Chaville</p> <p>Inscription : CCAS de Chaville 01 41 15 96 20</p> 

Pour toutes ces activités, vous pouvez faire appel au Taxi Service au 01 48 68 20 20. Pour plus d'informations sur les modalités de transport, contactez le CCAS au 01 41 15 87 96.

Bibliothèque

Portes ouvertes pour les seniors

Dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, la bibliothèque organise une visite personnalisée **jeudi 21 octobre de 10h30 à 12h**.

Les collections (romans, documentaires, DVD, BD) seront présentées. Nous invitons à découvrir le large choix du rayon « Large vision » (livres écrits en gros caractères) et des « Livres audio » (textes lus à écouter sur un lecteur CD).

Une initiation à la consultation du catalogue informatique et à l'utilisation du pôle multimédia sera également proposée.

Nous vous attendons nombreux. Entrée libre. Place Charles de Gaulle - Tél. : 01 47 50 35 41.

Les actions collectives du CLIC Entour'âge

Centre Local d'Information et de Coordination, le CLIC Entour'âge propose de nouvelles actions à destination des personnes âgées de plus de 60 ans (et/ou de leur entourage).

Atelier Gymnastique cérébrale : entraînez votre mémoire et découvrez comment prendre soin de votre cerveau. Animé par une neuropsychologue.

• 3^e session : à partir du 6 janvier 2011, tous les jeudis de 9h à 10h30. Tarif : 70 € les 10 séances.

Atelier Prévention des chutes : par un travail sur l'équilibre, un renforcement musculaire doux et un apprentissage des bonnes attitudes à adopter au quotidien, faites de votre corps un allié ! Animé par un animateur spécialisé en activité physique adaptée.

• 3^e session à partir du mois de janvier. Jours et horaires indéterminés à la date de publication. Tarif : 15 € les 12 séances.

Permanence de l'association France Alzheimer 92 : le 3^e mardi de chaque mois de 14h30 à 17h30. Gratuit et sans inscription.

Groupe de partage d'expériences « fin de vie » et permanences d'accueil et d'écoute « fin de vie » : pour plus d'information contacter le CLIC Entour'âge.

Les ateliers et permanences proposés se dérouleront dans les locaux du CLIC Entour'âge au 170, Grande Rue 92310 Sèvres.

Pour de plus amples informations et/ou demandes d'inscription, contacter le CLIC Entour'âge au 01 41 14 50 96.

Travaux

« Voie Verte » ou « liaison douce » rue de Versailles

Vous avez constaté cet été les travaux d'aménagement d'une « voie verte » longeant la rue de Versailles entre la route de la Porte Verte et la route du Cordon du Nord.

C'est un projet que la Ville a demandé il y a fort longtemps au Conseil général.

Celui-ci nous a informé en juin qu'il s'apprêtait à réaliser les travaux.

Bien que cela ne fasse pas partie de nos priorités en matière de voirie (nous pensons notamment à la réalisation du tronçon de la rue de Versailles entre la route du Mont Alet et la rue du Lac), nous avons accepté avec empressement la proposition qui nous était faite en pensant à la sécurité des cyclistes qui empruntent cet itinéraire.

La butte de Picardie est en effet dangereuse pour les cyclistes encore plus à la montée qu'à la descente.

Ce tronçon de voie sera à double sens et un couloir sera réservé aux piétons.

Nous souhaitons, pour les cyclistes comme pour les marcheurs, que cette « liaison douce » soit prolongée jusqu'au boulevard de la Reine à l'entrée de Versailles.



La voie verte sera ouverte mi-octobre dès la pose du revêtement.

Tribune des groupes politiques

L'accessibilité en pente douce...



À l'occasion d'un court Conseil municipal de rentrée qui a eu lieu le 6 septembre dernier, notre groupe a interrogé la majorité afin d'en savoir plus sur la mise en place de la Commission municipale pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Voici le texte de notre intervention :

« Vous le savez, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées aborde de nombreux points tels que la compensation du handicap, la prévention et l'accès aux soins ou encore l'intégration scolaire et professionnelle. L'accessibilité aux lieux publics constitue un des autres volets importants.

À ce titre, la loi prévoit que les communes de plus de 5 000 habitants créent une commission communale pour l'accessibilité. Cette commission existe déjà au sein de notre Communauté d'agglomération GPSO et semble fonctionner en bonne intelligence. Pour sa part, notre commune par sa taille n'échappe pas au dispositif et doit s'inscrire pleinement dans une démarche de complémentarité avec l'agglomération. C'est pourquoi nous souhaitons vous faire part de nos interrogations. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de réunion de cette commission depuis mars 2008 ? Selon nos informations obtenues auprès des services, l'absence de candidatures suffisantes présentées par les associations expliquait l'attente. Or, depuis le début de l'année 2010 les associations ont répondu aux sollicitations de la municipalité et sont prêtes à siéger.

Notre question est donc simple : « où en est-on exactement et quel est à ce jour le planning de travail de cette commission ? »

Dans la réponse apportée par la majorité municipale, il nous a été rappelé qu'il existait deux Commissions municipales conformément aux obligations réglementaires. L'une purement technique permet, en lien avec les services techniques, d'étudier la cohérence des permis de construire avec les objectifs de mise en accessibilité. L'autre, celle qui faisait plus spécifiquement l'objet de notre question, est composée d'élus et de représentants d'associations de personnes handicapées ou non. Il nous a été répondu qu'une réunion de cette commission aurait lieu avant la fin de cette année dans la mesure où tous les sièges étaient désormais pourvus. Cela

sera l'occasion pour notre groupe de pointer les progrès qui nous restent à accomplir comme le rappelle un classement de l'accessibilité dans les villes des Hauts-de-Seine paru dans *Le Parisien*, édition des Hauts-de-Seine du 25 août 2010 également disponible sur Internet (www.accessiblepourmoi.com). C'est d'ailleurs ce même classement qui souligne les bons résultats de Sèvres et Boulogne-Billancourt qui font partie de notre Communauté d'agglomération.

Au niveau de la Communauté d'agglomération GPSO, le travail a été ralenti suite à la fusion avec nos voisins de Val-de-Seine. Une seule réunion a eu lieu en juin 2010, laquelle devrait être suivie de réunions trimestrielles. La gestion courante est assurée par un comité de suivi composé d'élus (aucun élu d'opposition n'y participe) assistés par un chargé de mission qui a pour rôle de faire le lien entre la Communauté et les différentes villes.

Le dynamisme qui caractérise GPSO sur cette thématique mérite d'être souligné. Nous espérons qu'il saura inspirer notre commune.

Les élus de VAL : **Caroline Gauvain, Alexis Girszonas, Dominique Sanglerat**

Nous assurons de nouveau nos permanences à partir du 4 octobre, le samedi matin de 10h à 12h en mairie (notre local se trouve près du service des Affaires scolaires).

Réseaux Arc Express et Grand Paris :

L'avenir de l'Île-de-France ne doit pas se décider sans vous ! Les débats publics sur ces 2 projets déterminants pour le dynamisme (*) futur de notre région sont ouverts : PARTICIPEZ !

www.debatpublic-arcexpress.org/

www.debatpublic-reseau-grandparis.org/

(*) Dynamisme n'est synonyme ni de croissance ni de développement à tout prix : la solidarité, l'équilibre démographique, économique et social, l'intégration de l'impact environnemental seront des vecteurs de dynamisme pour les métropoles du XXI^e siècle.

Mails frauduleux

La Direction générale des finances publiques vous alerte sur l'arrivée dans les boîtes mails de courriels frauduleux.

Il est très important de ne pas y répondre et de ne fournir aucune de ses données personnelles (demande de remboursement d'impôt, de numéro de compte, etc.).

Forum Paris pour l'Emploi

Organisé en partenariat avec la mairie de Paris et Pôle emploi, cette édition 2010 aura lieu les 14 et 15 octobre. C'est un salon qui rassemble environ 500 entreprises qui recrutent sur l'ensemble de la région Île-de-France.



L'UNICEF recrute

L'UNICEF Comité départemental des Hauts-de-Seine, recherche des personnes bénévoles motivées pour la cause des enfants, pour nous aider en novembre et décembre à la vente de cartes de vœux et cadeaux, sur les stands dans les Centres commerciaux du 92.

L'UNICEF 92 recherche aussi durant toute l'année des bénévoles capables d'informer les enfants dans les écoles du 92, sous forme de plaidoyers, sur les thèmes de la santé, de l'éducation, de la protection et de l'égalité.

Nous recherchons également toutes personnes susceptibles de nous aider dans les tâches administratives au siège du Comité 92 (adresse mail : unicef.levallois@unicef.fr).

Merci de contacter l'antenne la plus proche de votre domicile :

– Comité 92 – 30 bis, rue Rivay – Levallois-Perret au 01 42 70 78 23

– Antenne Centre 92 – Vanves au 06 08 99 18 76

116 000 Enfants Disparus



Le service téléphonique « 116 000 Enfants Disparus », numéro unique européen est dédié aux disparitions d'enfants. Il a pour mission l'écoute et le soutien aux familles d'enfants disparus et intervient également auprès des familles dans le cadre de fugues, d'enlèvements parentaux en France ou à l'étranger. Il peut aussi intervenir dans les cas de disparitions inquiétantes de majeurs (de moins de 25 ans).
Tél. : 116 000 (gratuit), 7 jours / 7 et 24h/24, www.116000enfantsdisparus.fr

Je change de coordonnées

Le nouveau service en ligne de mon.service-public.fr permet aux usagers d'informer en une seule fois des administrations et des organismes chargés d'un service public de leur changement de coordonnées (adresse postale, courriel, numéro de téléphone...). Celles-ci seront automatiquement envoyées aux organismes que l'utilisateur aura sélectionnés dans une liste.

Qualité de l'eau potable

Le rapport annuel 2009 sur la qualité de l'eau potable distribuée dans les Hauts-de-Seine est disponible sur le site <http://ars.iledefrance.sante.fr>. Ce document peut aussi être obtenu sur demande par courrier à l'adresse suivante : 130, rue du 8 Mai 1945 – 92021 Nanterre cedex.
Ou par mail : dd92-secr-direction@sante.gouv.fr.

Animations nature du CG 92

– Cours de jardinage théoriques et pratiques au parc de l'Île Saint-Germain

À Issy-les-Moulineaux de 15h à 17h

Samedi 2 octobre : questions, réponses autour du jardinage.

Samedi 9 octobre : la multiplication des végétaux.

Samedi 16 octobre : réalisation d'un massif de plantes bisannuelles et de bulbes.

Samedi 23 octobre : les fruitiers.

Mercredi 13 octobre : atelier d'art floral à la Halle du parc de l'Île Saint-Germain de 14h à 16h30.

Inscription obligatoire au 01 41 13 03 83 ou par mail jardinage@cg92.fr

– Visitez les parcs des Hauts-de-Seine

Le Conseil général vous offre la possibilité d'une visite différente des parcs, guidée par un conférencier et gratuite comme au parc de l'Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux : visite thématique : « Les Arbres... » **dimanche 17 octobre**.
Rendez-vous à 15h au Point Informations, 170, quai de Stalingrad
Sans inscription. Renseignements au 01 41 13 03 83

Dossier Petite enfance

Le secteur de la Petite enfance est discret, ignoré du grand public, un peu mystérieux pour les passants qui longent les crèches ou les haltes-garderies... Dans ce numéro de rentrée, nous nous proposons de vous en ouvrir les portes, de vous faire découvrir tous les modes de garde disponibles dans notre ville et de vous présenter les projets sur lesquels la municipalité travaille.

La Petite enfance, un secteur prioritaire pour la municipalité

En continuité avec la précédente municipalité, la liste Ville-d'Avray Passionnéement s'était clairement engagée, dans son programme électoral de mars 2008, à soutenir les familles et plus précisément à répondre à l'attente des parents qui souhaitent faire garder leurs jeunes enfants.

L'enquête effectuée en début de mandat auprès des familles, l'analyse précise des dossiers de demandes d'admission en crèche, les contacts approfondis avec nos homologues élus ou professionnels des villes voisines, ont mis en évidence la nécessité d'augmenter le nombre de places en crèche et, parallèlement, de mieux accompagner les modes de garde individuels.

Les établissements de la ville proposent actuellement 90 places d'accueil régulier et 40 places d'accueil occasionnel hors mercredis et vacances scolaires.

La Ville subventionne par ailleurs, une crèche associative parentale agréée pour 16 berceaux, partiellement gérée par les parents eux-mêmes.

L'évolution démographique et la progression de la proportion de femmes travaillant hors de leur domicile ont considérablement augmenté la demande de places en accueil régulier alors que les haltes-garderies, initialement destinées aux mères au foyer, sont de plus en plus utilisées par des parents qui travaillent, en complément d'autres modes de garde.

Aucune modification n'est actuellement envisagée pour les 4 établissements municipaux existants, unanimement appréciés par les familles. Seule la halte-garderie Les Petits Loups, située derrière la mairie, sera transférée dans l'ancienne école maternelle Chantecler dès la réalisation des travaux d'aménagement.

Une priorité : augmenter la capacité d'accueil régulier

En septembre 2011, l'ouverture de la crèche en cours de construction au sein de l'ensemble immobilier du 18, rue de

Marnes fera passer le nombre de places en crèche longue durée de 90 à 150, soit une augmentation de 67 %.

Les locaux, financés par la ville avec des subventions de la CAF, du Conseil général, du Conseil régional et de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, seront mis à disposition d'une société de crèche privée qui assurera la gestion de l'établissement en délégation de service public.

La Ville bénéficiera d'un prix de revient inférieur à celui des crèches municipales et d'une prise en charge de tous les problèmes de recrutement, cruciaux dans ce secteur où la pénurie de personnel spécialisé est générale. Le service Petite enfance gardera bien sûr tous les leviers importants, en particulier la maîtrise complète de l'affectation des places. Le suivi de la qualité des prestations sera assuré en amont par un cahier des charges très contraignant et en aval par un contrôle rigoureux.

Une volonté : aider les modes de garde individuels

Plus souples pour les parents et parfois mieux vécues par les très jeunes enfants, les gardes individuelles accueillent à peu près autant d'enfants que les établissements collectifs.

Les assistantes maternelles agréées par la Protection maternelle et infantile gardent une soixantaine d'enfants chez elles : leur nombre tendrait à diminuer.

Les auxiliaires parentales viennent garder les enfants chez eux, soit individuellement soit en garde partagée par deux familles : au cours de ces dernières années, leur nombre s'est considérablement accru, en partie pour des raisons de commodité pour les parents ou de confort pour les enfants, mais aussi pour pallier l'insuffisance numérique des autres modes de garde.

Pour accompagner ce secteur, la municipalité va prochainement ouvrir un Relais assistantes maternelles – Relais auxiliaires parentales RAM RAP (voir glossaire). Cette structure sera implantée dans l'ancienne école maternelle Chantecler, à proximité de la halte-garderie Les Petits Loups, avec lesquels de nombreuses synergies pourront être réalisées.

Un impératif : limiter au maximum la charge financière de la ville

Ces deux dernières années, des efforts de gestion très importants ont été réalisés par les établissements municipaux, notamment au niveau des taux d'occupation, de la gestion du personnel et des achats. Les marges de manœuvre ainsi dégagées nous permettront de financer les 2/3 du fonctionnement de la nouvelle crèche.

Par ailleurs, « Le Contrat Enfance Jeunesse » par laquelle la CAF subventionne le fonctionnement des nouvelles créations de places, financera, s'il est retenu, le tiers restant.

Ces projets, qui concernent tous les modes de garde disponibles sur la commune, sont attendus avec impatience tant par les parents que par les professionnels. Les services de la mairie, Petite enfance et services techniques, sont mobilisés pour les finaliser dès que possible, pour que l'année 2011-2012 marque l'aboutissement d'un travail initié il y a plusieurs années.

Catherine Villoutreix
Adjointe au maire
déléguée à la Petite enfance



La crèche Fanny : 1, avenue Balzac.



La halte-garderie Jardy : 201, rue de Versailles.



La future crèche 18, rue de Marnes : les murs en structure bois, 1^{er} élément d'une construction Haute Qualité Environnementale, en ligne avec la politique de Développement durable engagée par la municipalité.

Chiffres clés



- 30 % Taux de satisfaction pour les demandes d'admission en crèche :
- 29 Assistantes maternelles agréées PMI gardent 60 enfants chez elles
- 60 enfants environ sont gardés chez eux par des auxiliaires parentales, soit seuls soit en garde partagée.

Combien coûte un berceau en crèche (en milliers d'€ TTC)

FONCTIONNEMENT ANNUEL	2009	Variation 2009/2008
Prix de revient brut	14,4	-11%
Participation des familles	4,4	0%
Subventions CAF & CG	5,0	0%
Reste à charge de la ville	5,0	-26%
Participation ville	34%	

INVESTISSEMENT (K€) (crèche du 18, rue de Marnes)	2010
Investissement brut	60
Subventions (CG, Région, CAF, Agglo GPSO)	22
Reste à charge de la ville	38

Quelques questions/réponses...

Pourquoi le problème de la garde des jeunes enfants n'est-il pas mieux pris en compte ?

Le « droit opposable à la garde des jeunes enfants » envisagé il y a quelques années n'est plus d'actualité, mais la volonté politique reste très forte à tous les niveaux, notamment local. La France est régulièrement donnée en exemple pour ses taux de natalité : nous bénéficions depuis longtemps d'une politique familiale très volontariste, enviée par de nombreux pays, mais c'est en grande partie la prise en compte des problèmes de garde des enfants qui explique cette réussite.

Quels sont le statut et la qualification du personnel des crèches ?

À ce jour, les crèches municipales emploient une cinquantaine d'agents municipaux, soit plus de 30 % de l'ensemble du personnel de la ville. Leur niveau de qualification et leur nombre sont strictement encadrés par des normes imposées par la Protection maternelle et infantile, en fonction du nombre d'enfants et de l'amplitude d'ouverture des établissements : 4 puéricultrices pour la direction des 4 établissements, un infirmier, directeur adjoint, 6 éducatrices de jeunes enfants, 14 auxiliaires de puériculture, 15 « berceuses » ou agents sociaux ». Par ailleurs, une douzaine d'agents d'entretien, cuisinières ou lingères en assurent le fonctionnement quotidien.

La crèche, spontanément préférée par les familles, est aussi souvent perçue comme étant le mode de garde le plus économique. N'est-ce pas paradoxal ?

Les revenus des familles ne sont pas retenus comme critère d'attribution des places de crèche, la CAF et la municipalité tenant à y garantir la mixité sociale.

Les tarifs fixés par la CAF, très progressifs selon les revenus des parents, sont cependant plus abordables pour les familles à revenus modestes que les autres modes de garde...

La complexité des aides disponibles pour les gardes individuelles, souvent importantes, explique en grande partie leur méconnaissance par les familles : le service Petite enfance leur assure désormais une assistance pour identifier celles qui correspondent le mieux à leur situation.

Comment sont attribuées les places en crèche ?

Au courant du mois de mai, les directrices de crèches font un point précis des places qui seront disponibles dans leur établissement à la rentrée, afin de constituer des groupes d'enfants équilibrés par tranches d'âge.

Sur cette base, les membres de la commission d'attribution de places composée d'élus, des directrices de crèches, des responsables Petite enfance de la ville ainsi que du Conseil général, étudient chaque dossier en prenant en compte différents critères (recommandations des travailleurs sociaux, bi-activité des parents, composition et situation de la fratrie...). Les décisions sont prises en toute transparence et très généralement à l'unanimité des membres.

Je connais une maman qui ne travaille pas et dont l'enfant est gardé en crèche...

Le Conseil général impose aux collectivités d'accueillir au moins 10 % de bénéficiaires de minima sociaux ou de personnes qui sont en difficulté personnelle, sociale ou familiale. Par ailleurs, les établissements, en accord avec le service Petite enfance et pour l'intérêt de l'enfant, peuvent garder temporairement des enfants dont les parents ne travaillent pas pour maladie, chômage...

Pourquoi avoir recours au secteur privé pour la gestion de la future crèche ?

Les tarifs du secteur privé, qui bénéficie depuis 2004 des mêmes subventions que le secteur public, sont inférieurs au prix de revient de nos établissements municipaux.

Le recours au secteur privé permettra surtout à la ville de faire face aux problèmes récurrents de recrutement des agents territoriaux du secteur de la Petite enfance.

Ces dernières années, les villes des Hauts-de-Seine sont toutes confrontées aux mêmes problèmes, et font très majoritairement appel aux sociétés privées pour gérer leurs nouvelles places de crèches.

Pourquoi est-il si difficile de trouver une assistante maternelle agréée PMI ?

Le coût de l'immobilier et l'isolement des assistantes maternelles expliquent en grande partie la baisse des vocations : nombre d'entre elles arrivent à l'âge de la retraite et risquent de ne pas trouver de relève. La municipalité, consciente de ces problèmes, a décidé la création d'un Relais assistantes maternelles – RAM – (voir glossaire).



La halte-garderie Les Petits Loups : 13, rue de Versailles.



La crèche Pradier : 11, rue de Versailles.



Le Service Petite enfance : 9, rue de Versailles.

Glossaire

L'assistante maternelle

accueil des enfants confiés par leurs parents à son domicile. Elle reçoit un agrément délivré par la Protection maternelle et infantile.

La liste des assistantes maternelles domiciliées à Ville-d'Avray peut vous être envoyée sur demande au 01 41 90 23 08

Madame Foury, puéricultrice de la PMI, assure une permanence le mercredi après-midi 9, rue de Versailles (01 41 15 87 96) pour le soutien des parents et le suivi des jeunes enfants.

L'auxiliaire parentale

garde les enfants au domicile de leurs parents. La garde peut se faire au domicile d'une seule famille ou être partagée entre 2 familles.

Les RAM RAP – Relais assistantes maternelles – Relais auxiliaires parentales

ont pour principales missions :

Le soutien des familles dans l'organisation du mode de garde à mettre en place.

Le suivi et la formation des assistantes maternelles et des auxiliaires parentales.

L'animation d'activités éducatives à l'attention des enfants et de leurs « nounous ».

Sites et adresses utiles

☛ CAF : <http://www.mon-enfant.fr/>

☛ FEPEM :

La Fédération des particuliers employeurs (FEPEM) : 0 825 07 64 64

<http://www.fepem.fr/>

<http://www.fepem.fr/simulateur/> (pour comparer le coût des différents modes d'accueil selon le revenu des familles)

☛ L'Association Armony Dom Service

(subventionnée par la ville) : 01 47 09 36 36

www.armony-services.fr/

Association assurant des services mandataires destinés aux parents employeurs.

Les crèches et haltes municipales La qualité de l'accueil

L'accueil en structure collective municipale est réfléchi et retranscrit par l'équipe en place et retranscrit dans le Projet d'établissement qui est à la disposition de l'équipe comme des parents.

Ce document est notamment composé d'un projet éducatif qui explique les actions mises en place pour assurer un accueil de qualité, des soins adaptés aux besoins des enfants, la réalisation d'ateliers d'éveil leur permettant un développement harmonieux.

Le travail des professionnels autour de thèmes spécifiques va permettre à chaque enfant de se développer à son rythme pour acquérir l'autonomie nécessaire à la vie en société.

Des sorties sont organisées (bibliothèque, salle « Imagym », marché...) pour compléter les activités mises en place.

La Ville souhaite garantir à tous les enfants accueillis en structure collective, une alimentation équilibrée et adaptée aux besoins des tout-petits, préparée sur place par des cuisiniers ou cuisinières formés.

Tous ces apprentissages vont enfin leur permettre d'être prêts à découvrir l'école maternelle.

La Ville est attentive à ce que la qualité de l'accueil soit garantie dans l'ensemble des établissements dont elle a la responsabilité, qu'il s'agisse de gestion directe ou déléguée.

I.A.

Le service Petite enfance

9, rue de Versailles - 01 41 15 87 96 - Coordinatrice : Isabelle Aubert :
• assure des réunions de futurs parents une fois par mois

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 4 novembre à 20h au 9 rue de Versailles.

Les inscriptions se font ensuite sur rendez-vous (01 41 15 87 96)

auprès d'une professionnelle de la Petite enfance le vendredi matin.

• vous renseigne sur tous les problèmes que vous pouvez vous poser, notamment les aides dont vous pouvez bénéficier.

Les crèches collectives municipales

• La crèche Pradier

11, rue de Versailles - 01 47 09 15 65 - 60 berceaux

Directrice : Aude Daubail - Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

• La crèche Fanny

1, avenue Balzac - 01 41 15 09 10 - 30 berceaux

Directrice : Nelly Patin - Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Les haltes-garderies

• Les Petits Loups

13, rue de Saint-Cloud - 01 41 15 88 71 - 25 berceaux

Directrice : Yolande Amelin - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 17h30 hors vacances scolaires

• Jardy

201, rue de Versailles - 01 47 50 40 63 - 15 berceaux

Directrice : Laurence Larcher - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 17h30 hors vacances scolaires

Les établissements vus par leurs responsables

La crèche Pradier

La crèche collective Pradier est un établissement agréé pour 60 enfants de 10 semaines jusqu'à l'entrée à l'école maternelle, répartis en 3 groupes du même âge. Ils changent de lieu à chaque rentrée accompagnés des adultes référents (auxiliaire de puériculture, agent social, éducatrice de jeunes enfants). Les professionnels veillent au bien-être des enfants dans un cadre adapté et sécurisant où le projet pédagogique essaie de concilier au mieux les exigences de la collectivité avec le rythme individuel de chacun.

Les enfants sont accueillis dès 7h30 jusqu'à 9h30, heure où ils sont répartis en petits ateliers, pendant que d'autres pourront se reposer à la demande.

Après ce temps d'activités, les enfants sont préparés pour le repas à partir de 11h qui est donné soit de façon individuelle, soit à plusieurs à table, en 1 ou 2 services pour respecter les rythmes et étapes.

Ensuite, après les repas, les enfants sont couchés dès que les signes de fatigue sont repérés pour les bébés et au fur et à mesure qu'ils sont prêts dans les autres sections et sont levés progressivement. Des activités libres sont proposées jusqu'au goûter vers 15h.

Durant le reste de la journée et jusqu'à l'arrivée des parents, vont se succéder des jeux libres collectifs, des activités motrices avec des retours au calme autour de moments d'histoires et de chansons avec la possibilité de se reposer pour les plus jeunes ou suivant les besoins.

La crèche ferme à 18h30.

A.D.



Les Petits Loups

Le multi-accueil « Les Petits Loups » accueille les enfants à partir de la marche acquise jusqu'à 4 ans. La structure est ouverte de 8h à 17h30 tous les jours sauf le mercredi et les vacances scolaires. Les réservations se font soit en demi-journée soit en journée entière. L'accueil se fait par des professionnelles de la Petite enfance. La maison des Petits loups n'est pas uniquement un établissement de garde, le but étant de développer des missions pédagogiques et d'intégration sociale.

Un des projets particuliers des « Petits Loups » est l'accueil des enfants porteurs de handicaps. Les objectifs des « Petits Loups » sont, entre autre, d'habituer l'enfant progressivement à la séparation grâce à une adaptation de qualité et de tisser un sentiment de sécurité. La structure « Les Petits Loups » est un lieu où l'enfant vient pour le plaisir de jouer au milieu d'autres enfants.

Si vous venez aux « Petits Loups » vous y serez accueillis chaleureusement par une équipe sympathique, souriante et à votre écoute.

Y.A.



La crèche Fanny

Le livre à la crèche

L'attirance vers les livres, vers les images et les textes, des jeunes enfants et même des bébés n'est plus aujourd'hui à démontrer. Le livre, espace d'échange, d'ouverture sur le monde est un instrument idéal par son contenu ludique, esthétique et culturel, pour mieux se connaître, développer son imaginaire, découvrir le langage, se sensibiliser à la lecture.

À la crèche « Fanny », pour permettre à l'enfant de se familiariser avec le livre, différentes actions lui sont proposées : l'aménagement d'un coin bibliothèque dans chaque section, la fréquentation de la bibliothèque municipale, les ateliers lecture animés par l'éducatrice de jeunes enfants et les auxiliaires de puériculture de la crèche et enfin l'intervention de conteurs professionnels.

N.P.

La halte-garderie Jardy

La halte multi-accueil Jardy accepte les enfants de 10 semaines à 4 ans.

Située à l'extrémité de la Ville, cette petite structure familiale accueille tous les enfants de Ville-d'Avray, tout en étant un lieu de proximité pour les habitants de la rue de Versailles.

Les enfants profitent de la forêt toute proche pour découvrir la faune et la flore qui les entourent.

La halte multi-accueil Jardy est un lieu de vie sans cloisonnement d'âge pour l'enfant où grands et petits se retrouvent et apprennent à jouer ensemble.

Les enfants ont à leur disposition un espace jeux et une véranda, espace de psychomotricité, ouvert sur la nature.

Les différents équipements permettent aux plus petits comme aux plus grands de trouver chacun son activité. Il joue dans un environnement adapté, ludique, sécurisant. Une équipe de professionnelles partagent les moments de vie de l'enfant.

L.L.



Les Petits Bouts, un mode de garde participatif et convivial

Notre structure (association loi 1901) accueille 17 enfants de la fin du congé maternité à l'entrée en maternelle. Agréée par différentes instances représentatives de l'État (CAF, PMI, Conseil régional) et en relation constante avec le service Petite enfance de la mairie de Ville-d'Avray, notre équipe pédagogique ainsi que les familles, ont pour projet éducatif le respect du rythme de l'enfant et l'accompagnement de son développement. La particularité de notre crèche parentale est la forte implication de chaque famille dans son fonctionnement et sa gestion.

De par sa petite taille, notre structure permet une intégration des enfants comme de leurs parents, très rapide, un dynamisme réel et une communication transparente entre l'équipe et les adhérents.

Bienvenue aux Petits Bouts !



Les « grands » des Petits Bouts main dans la main avec les « grands » d'une crèche municipale pour une sortie au jardin d'acclimatation.

Bienvenue au Petit Dôme, « Qui veut chanter avec nous ? »

Quelques enfants viennent s'installer avec leur maman ou leur nourrice sur le grand tapis coloré. Certains continuent leurs jeux.

D'autres encore viendront se glisser entre les petits chanteurs un peu plus tard, lorsqu'ils entendront leur chanson préférée... Ce temps de chansons reflète bien l'esprit qui règne au Petit Dôme : laisser les enfants suivre leurs envies, dans le respect des autres bien sûr et de quelques règles de « vivre ensemble » : partager les jouets, ne pas gêner les jeux des autres enfants.

Lieu d'éveil, de découvertes, de partage, le Petit Dôme accueille les enfants (jusqu'à 3 ans et l'entrée à l'école maternelle) 3 matinées par semaine (les mardis, jeudis et vendredis). Le Petit Dôme n'est pas un lieu de garde ; les enfants y restent avec leur maman, leur papa ou leur « nounou ».

Dans un cadre sécurisé et chaleureux, ils découvrent d'autres jeux, d'autres enfants, d'autres adultes. L'accueil est assuré par deux psychologues (Isabelle et Virginie) et, une fois par semaine, par une psychomotricienne (Laetitia), qui toutes trois connaissent bien la Petite enfance. Chaque vendredi, Laetitia propose une activité : bricolages, manipulations, parcours.

Au Petit Dôme, parents et gardes d'enfants peuvent échanger et partager leurs doutes, leurs interrogations, leurs joies aussi. Le Petit Dôme est une association. La municipalité a soutenu le projet depuis sa création en 2003. Le Petit Dôme fonctionne aussi grâce aux contributions du Conseil général et de la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine et à l'implication d'une équipe bénévole qui gère l'association et participe à son bon fonctionnement et à son animation. Les parents peuvent aussi soutenir le Petit Dôme en adhérant à l'association.

Les lieux d'accueil associatifs

Les Petits Bouts

Du lundi au vendredi de 8h à 19h
3 bis, rue de Sèvres
01 47 09 90 78

Le Petit Dôme

Pavillon Malgaive
12, rue de Sèvres
01 47 09 11 93
Horaires d'ouverture : les mardis, jeudis et vendredis
de 9h15 à 11h30
<http://lepetitdome.free.fr>
ou bien appelez le 01 47 09 11 93



Josette, une vie consacrée aux enfants des autres...

Après 35 ans passés à Ville-d'Avray au service des tout-petits, Josette vient de rejoindre sa Champagne natale. Nous avons eu la joie de la rencontrer juste avant son départ.

VDA Info – Ville-d'Avray et vous, une vieille histoire...

« Oui, pendant 42 ans j'ai gardé à Ville-d'Avray des enfants que me confiaient leurs parents pour aller travailler, toujours avec autant de plaisir.

Toute jeune je « suis montée à Paris » pour travailler dans une famille récemment installée au Monastère. Lorsque j'ai rencontré Alain, mon futur mari, j'ai décidé de m'installer comme assistante maternelle et de continuer à garder des enfants à Ville-d'Avray toujours, mais chez moi.

Au fur et à mesure des années, nous avons adapté notre appartement aux besoins des enfants : après le 2 pièces de la rue de La Ronce nous nous sommes installés au Monastère, le paradis des enfants, puis nous sommes descendus du 3^e étage au rez-de-chaussée pour épargner à tous les 45 marches à monter et à descendre plusieurs fois par jour...

Alain, qui depuis toujours était très proche des enfants que je gardais, a décidé en 1997 de se reconvertir et de demander à la

PMI son agrément comme assistant maternel : l'appartement a été transformé en véritable minicrèche, adapté quasi exclusivement aux besoins des 6 enfants de 0 à 3 ans qui passaient leur journée dans cette 2^e maison.

Nous avons dépassé depuis longtemps notre 100^e enfant, et accueillions ces dernières années les bébés de jeunes parents que nous gardions chez nous il y a plus de 30 ans...

L'heure de la retraite arrivant, nous rejoignons notre Champagne pour profiter de notre potager et récolter nos fruits, mais surtout pour rejoindre Aurélia, la petite fille trisomique que nous avons adoptée il y a une dizaine d'années, après l'avoir accueillie tout bébé en tant que famille d'accueil de la DASS.

Aurélia travaille depuis quelques mois dans un CAT tout proche et va pouvoir, tous les week-ends, se retrouver en famille, dans notre maison.

Surtout n'oubliez pas de nous envoyer un numéro de *Ville-d'Avray Info* : Aurélia sera tellement contente que notre photo paraisse dans le journal ! »



Josette, Alain et Aurélia en septembre 2009.

Vie culturelle

Concours photos : Thème : « Près de chez moi »

La première édition du Concours photos organisé par la municipalité s'est clôturée par une remise des prix le 19 septembre dernier au Château. Nous adressons nos remerciements aux 48 participants ainsi qu'au jury – constitué de professionnels de la photographie – qui a dû faire un choix difficile parmi la centaine de clichés proposés. Toutes nos félicitations aux six lauréats ! Les photos sont exposées au mois d'octobre à la Bibliothèque.

Catégorie Solo

1^{er} prix : Blandine Laroche

Un safari-photo dagovévranien



2^e prix : Morgane Lescoutre

San Fransisco ? Non Ville-d'Avray !



3^e prix : Patrick Marty

Balzac Corot Pradier



Catégorie Série

1^{er} prix : Philippe Hertzber



Le Postôpass

2^e prix : Matthias Garcia-Benamou



Le Parcours de la coccinelle

3^e prix : Jacques Lambert



Étranges rencontres à Fausses-Reposes

Bibliothèque

Le ciné-club

Le ciné-club redémarre le jeudi 14 et le vendredi 22 octobre autour du film noir

Pour la troisième année consécutive, la bibliothèque municipale Boris Vian et la Maison Pour Tous, vous invitent à venir découvrir les grands genres du cinéma lors d'une série de conférences et de projections. Ces rendez-vous conviviaux sont animés par Jean Denizot.

Le curriculum vitae de Jean Denizot

Jean Denizot est titulaire d'un Master 2 en cinéma et enseigne la communication dans des universités parisiennes. Dans le même temps, il écrit et réalise des courts métrages présentés dans de nombreux festivals et dirige des ateliers vidéo auprès des jeunes publics parisiens. Membre du comité de rédaction de *La Voix du regard* (revue littéraire sur les arts de l'image), il anime le ciné club de Ville-d'Avray depuis sa création.



Au programme :

À la bibliothèque, **jeudi 14 octobre à 20h30**, découvrez le film noir lors de la séance d'analyse filmique orchestrée par Jean Denizot.

À la Maison Pour Tous, **vendredi 22 octobre à 20h**, nous vous attendons dans une ambiance sonore illustrative du genre exploré.

Puis, à **20h30**, vous pourrez assister à la projection du film *Obsession* de Brian De Palma. Cette séance sera suivie d'un débat.

Le film noir

Entre film de gangsters et film policier, le film noir ne se définit pas par une catégorie claire de héros, mais par une atmosphère, une morale tragique. Qu'il soit policier, gangster, détective privé, ou pauvre quidam, le héros sera une victime. Personnage à la dérive, pétri de contradictions et souffrant d'un mal-être existentiel, il n'échappera pas à la force de son destin : celui lié à son milieu et à sa condition sociale.

Obsession de Brian De Palma

Cinéaste brillant, maître d'œuvre des studios hollywoodiens, Brian De Palma est le réalisateur « post-moderne » par excellence. Savant connaisseur de ses maîtres (Hitchcock en tête), il pose la question de la fabrication d'une œuvre fictionnelle à l'heure où tout semble avoir été déjà raconté.

Lorsqu'il réalise *Obsession*, De Palma rend hommage au *Vertigo* d'Hitchcock dont il copie la structure du récit pour en faire un film tout à fait singulier. Sous une forme populaire, il pose les questions psychanalytiques et artistiques de la répétition (échec du héros et du rêve américain, geste du cinéaste...). Ainsi, le cinéaste adopte la maxime maniériste du *Guépard* de Visconti qui veut que « tout change pour que tout se conserve. »

Tarifs

Conférence : entrée libre
Projection : 5 € / gratuit pour les moins de 12 ans.

Venez nombreux !

Nous avons lu... Nous avons aimé...



Chaque mois, la bibliothèque vous propose de découvrir un de ses coups de cœur ; ce mois-ci il s'agit de « *Le jour avant le bonheur* » d'Erri De Luca, publié chez Gallimard en 2010.

Naples après-guerre. Pauvre, solitaire et studieux, un orphelin trouve amitié et protection auprès de deux hommes : le concierge de son immeuble, dont les récits lui ouvrent les portes de l'Histoire, et le libraire de sa rue qui l'introduit dans le monde des histoires. Sonne l'heure de ses dix-huit ans...

Erri de Luca façonne ce roman avec des images sobres, neuves, poétiques, des mots de tous les jours auxquels il insuffle beauté légère et grâce éphémère. Il se met à l'écoute de la Seconde Guerre mondiale, des années de plomb, des mystères de l'enfance et de l'adolescence, et de sa ville natale, cité chaude et indomptable.

Né au milieu du siècle dernier dans la petite bourgeoisie italienne, Erri de Luca est l'un des plus grands écrivains contemporains. Autodidacte, essayiste, romancier, poète, il nous livre ici un beau récit d'initiation, pétri d'humanité et aux accents de vérité intemporelle.



Association des Amis de la Bibliothèque

En 1988, quand nous avons lancé l'idée d'une association, nous avons envie d'aider les bibliothécaires à animer leur Bibliothèque toute neuve.

Vingt-deux ans plus tard, toujours passionnés de livres et de littérature, nous sommes heureux de retrouver nos fidèles ami(e)s et de proposer aux nouveaux arrivants dans notre ville un panorama de nos activités.

Vous aimez lire

Vous aimez découvrir de nouveaux textes,
Vous désirez partager vos coups de cœur ou vos coups de gueule,
Vous avez envie de visiter un lieu lié à la littérature,
Vous souhaitez vendre ou échanger les livres qui débordent de vos étagères...

Venez nous rejoindre

pour les réunions mensuelles de « Qu'as-tu lu ? » à la Bibliothèque,

pour une sortie, une conférence ou une exposition,
pour la brocante de livres,
pour faire partie du Jury de notre « Prix Littéraire ». Il vous suffira de lire, entre décembre et juin, les six romans qui vous seront proposés et d'élire votre préféré. Le lauréat 2010 est Lyonel Trouillot pour *Yanvalou pour Charlie* (Actes Sud, 2009).

Notez tout de suite sur vos agendas
Exposition sur l'ex-libris du **14 au 20 mars 2011.**

Vous trouverez notre bulletin d'adhésion à la Bibliothèque ou sur le site de la mairie.

Présidente :
Martine Camagna
01 47 09 69 34
martine.camagna@free.fr



Brocante de livres 2010

Le samedi 9 octobre de 14h à 18h sur la place Charles de Gaulle.

Ouverte aux particuliers uniquement.

Présentation OBLIGATOIRE d'un papier d'identité

Les vendeurs devront remporter leurs ouvrages invendus.

Les stands sont gratuits, le plaisir de jouer à la marchande garanti, la bonne humeur de rigueur.

Vie culturelle et associative

Comité des Spectacles

Les filles de Babayaga

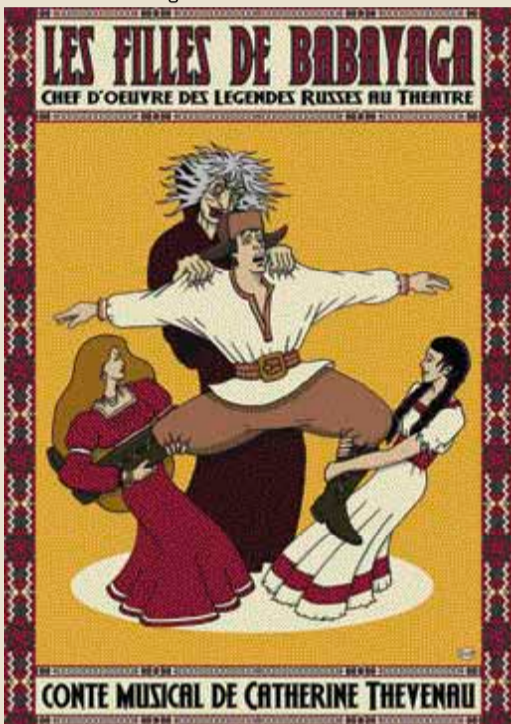
Dans le cadre de l'année France-Russie, le Comité des Spectacles propose un conte musical pour les enfants à partir de 5 ans.

« Marouchka et Olga sœurs ennemies de la terrible sorcière Babayaga... »

Nous vous livrons quelques-unes des critiques passées dans *Paris-Moscou Spectacles* : « mélange avec talent, humour et chansons ».

Sézame : « un véritable voyage en Russie mené par de très bons chanteurs ».

Selon *Opérette* et *À Nous Paris* c'est un « spectacle drôle et poétique où chansons et turbulence font bon ménage ».



Mercredi 20 octobre à 15h au Colombier (durée 55')

Tarif unique : 7,50 € Famille nombreuse : 5,50 €

Nous vous rappelons les possibilités de réservation

• Tél. : 01 41 15 25 25

Permanences : en notre bureau vendredi et samedi de 10h à 12h ; une permanence supplémentaire a lieu le mercredi de 10h à 12h (pour les seuls spectacles enfants et seulement le jour du spectacle).

Courrier : demande à laquelle sera jointe, avec le nom du spectacle souhaité, un chèque à l'ordre du Comité des Spectacles, et, éventuellement, une enveloppe timbrée pour l'envoi des billets.

Et n'oubliez pas notre site de consultation : comitedespectacles.over.blog.com

Erratum !

Une erreur s'est glissée dans la brochure du Comité des Spectacles : le tarif réduit qui s'applique à *La Belle au Bois dormant* est de 25 € et non 20 €.

Sortir à Grand Paris Seine Ouest



Conservatoire : cycle de concerts d'orgue

Six professeurs des conservatoires de Boulogne, Meudon, Ville-d'Avray et Madrid ont conçu un programme de récitals.

Judi 16 décembre à 20h en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Meudon.

Jean-Michel Louchart, professeur au Conservatoire de Ville-d'Avray

Œuvres de Chausson, Franck, Alain, Messiaen, Viëne.

Maison de la Nature : Balade découverte à Ville-d'Avray

Découverte du réseau de rigoles de la forêt de Fausses-Reposes.

Un réseau de plusieurs kilomètres de rigoles couplé à 3 aqueducs souterrains serpente dans la forêt de Fausses-Reposes pour conduire les eaux pluviales dans les deux étangs de Corot. Ce système constitue la branche sud du réseau hydraulique fournissant l'eau des fontaines du parc de Saint-Cloud. Au cours d'une balade commentée en forêt, le promeneur découvrira le fonctionnement de ce système, véritable source de biodiversité, ainsi que la faune et la flore qui y sont associées.

Le 23 octobre, rendez-vous à 14h15 devant la statue de Corot, en bas de la rue du Lac (à côté de l'étang). Sur inscription au 0800 10 10 21.

AIVA 34^e Salon des Artistes Indépendants

L'Association des Artistes Indépendants de Ville-d'Avray organise son 34^e Salon Artistique d'Automne qui aura lieu **du jeudi 7 au dimanche 17 octobre** au château, 8, rue de Marnes, de 15h à 18h en semaine et de 15h à 19h le week-end.

Nocturne le mercredi 13 octobre de 18h à 21h

Le vernissage aura lieu samedi 9 octobre à 18 h 30.

Entrée libre. Renseignements : 06 12 11 09 38 ou 01 47 09 62 34 ou sur le site : www.artilledavray.com.

XXIV^e Salon des Artistes Indépendants de Ville d'Avray



Invité d'honneur : Dominique ABRAHAM

du 7 au 17 octobre 2010

tous les jours de 15 à 18h, mercredi 13 octobre jusqu'à 21h
au Château, 8 rue de Marnes à Ville-d'Avray
www.artilledavray.com

Pièce de Théâtre « Train de nuit »

L'atelier théâtre de La Maison Pour Tous présente une pièce en deux actes d'Herbert Reinecker.

Train de Nuit évoque en le transposant le fait divers suivant : « Un jeune réfugié de la zone Est monte en resquilleur dans un train interzones qui va vers l'Ouest. Les passagers de ce train, tous occupés de leurs propres petits problèmes, tous solidement installés dans une existence prospère et sans histoires, vont-ils courir le risque d'aider ce réfugié trouble-fête ? »

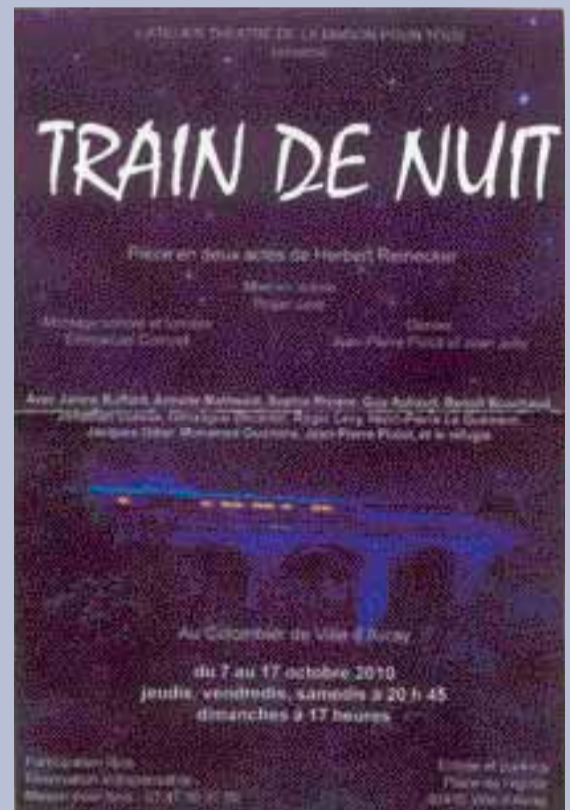
Du bien vont-ils se retirer prudemment dans leur compartiment « en fermant les yeux et se bouchant les oreilles » pour ne pas être impliqués dans une affaire qui pourrait les compromettre ou même les faire arrêter ?... »

Mise en scène : Roger Lévy.

Montage sonore et lumière : Emmanuel Cornuet.

Décors : Jean-Pierre Piolot et Jean Jolly.

Du 7 au 17 octobre les jeudis, vendredis, samedis à 20h45, dimanches à 17h.



Jazz au Château 3^e saison !

Toute l'équipe de Jazz au Château est fière de vous présenter la nouvelle programmation pour cette saison 2010/2011 :

Le premier concert du **22 octobre** est consacré à Chopin à l'occasion du bicentenaire de sa naissance !

Mais vu par le prisme de Serge Forté et de ses 2 compères Marc Michel Le Bevilion (basse) et Fabien Meissonnier (drums), qui revisiteront à leur manière quelques grandes mélodies inoubliables de Chopin d'où le nom de la soirée : JAZZ 'in CHOPIN

Concert 15 € – Abonnement 8 concerts 80 €

Boissons et petite restauration possible sur place.

Réservation conseillée au

01 45 07 03 13 //

06 24 23 86 00.



Jazz au Château Vendredi 22 Octobre 21h Jazz'in Chopin



Serge Forté Trio

Château de Ville d'Avray, 8 rue de Marnes
accueil à partir de 20h30,
restauration légère et boissons, parking.

Entrée 15€, Abonnement 8 entrées 80 €
réservations : 01 45 07 02 49

Maison Pour Tous

MAISON
POUR TOUS

Exposition « Lauréats du Festival Jeunes Talents »

En avril dernier, lors de la première édition du Festival Jeunes Talents, la Maison Pour Tous a ouvert ses portes aux jeunes artistes évoluant dans divers domaines de la création artistique tels que les arts graphiques, la mode, la sculpture. Nous vous proposons de redécouvrir les quatre lauréats qui se sont illustrés dans la catégorie « exposition » :

• Elsa Guillaume, 21 ans. Beaux Arts de Paris

Grand Prix du Jury.

• Albertine Guillaume, 21 ans.

Prix du Public.

• Pauline Goarnisson, 18 ans. Terminale Arts appliqués lycée de Sèvres

Prix Coup de cœur.

• Théo Béthin, 21 ans. Beaux Arts de Paris

Mention spéciale du Jury.

Gravure, sculpture, photos numériques, peintures...

La nouvelle création sous toutes ses formes.

Du mardi 5 au vendredi 22 octobre.



Nouveau : Atelier Pratique Artistique Jeune Public « Voir et faire »

La Maison Pour Tous propose au jeune public une visite guidée de ses différentes expositions.

Un atelier d'arts plastiques est ensuite organisé pour que les enfants mettent en pratique les techniques utilisées par l'exposant.

Un mercredi par mois de 15h30 à 16h30.

Sur inscription à l'accueil de la MPT.

1^{re} Jam Session de la saison

Rendez-vous pour cet événement phare de la Maison Pour Tous.

Soirée musicale placée sous le signe de l'énergie, du son et du rythme animée par Manuel Dyens sur un principe très simple : vous nous retrouvez avec vos instruments et votre inspiration et partagez avec nous le plaisir de la scène devant un public toujours plus nombreux.

Vendredi 1^{er} octobre à partir de 20h30.



Ciné Junior « Peter Pan »

**Une séance + un goûter =
une séance à croquer**

Projection du film « Peter Pan » réalisé par P.J Hogan en 2003.

« Dans ce film réalisé en 2003, P.J Hogan illustre le mythe de Peter Pan avec une énergie communicative. Un film totalement féérique destiné en priorité aux enfants de 5-10 ans. La Magie est toujours là... »

Mercredi 27 octobre à 14h30. Tarif 3/5 euros.



Nouveaux ateliers 2010-2011

Venez découvrir les nouvelles activités proposées par la Maison Pour Tous.

• **Loisirs & culture** : Le club des clics (Informatique, enfant de 7 à 10 ans), Écrire et jouer avec le cinéma, atelier de poésie.

• **Expression corporelle** : danse orientale, claquettes, salsa, danse de salon...

• **Arts & traditions** : stylisme & création, atelier du dessin magique, À la façon de..., atelier photographie.

• **Arts de la scène** : guitare basse, saxophone, éveil musical, ateliers musicaux, jazz...

Il reste encore des places, renseignez-vous rapidement à l'accueil de la MPT.

Appel à témoignages :

la MJC Maison Pour Tous prépare son cinquantenaire

Racontez-nous ! Racontez-vous !

Au mois de mars 2011, la MJC Maison Pour Tous fêtera ses 50 ans : exposition, spectacles et animations variées rythmeront cette année qui sera placée sous le signe du cinquantenaire.

Pour cette occasion, une exposition retraçant l'histoire de l'association est prévue.

Vous ou vos proches avez participé à la vie de l'association, il y a 10, 20, 30 ans ou plus ? Vous vous souvenez d'anecdotes particulières ?

Fouillez dans vos archives à la recherche de photos ou de films, et partagez vos souvenirs, vos textes, pour qu'ils enrichissent le contenu de cette exposition.

Pour toutes contributions, contactez directement l'accueil de la MPT.

Collecte de bouchons FCPE

Ça roule !



Nous attendons tous vos dons, qui sont désormais collectés le **lundi matin** de 8h20 à 8h30 devant l'école élémentaire Jean Rostand (caddy bleu)

Contact pour déposer des bouchons à d'autres moments : 06 21 61 06 30.

USVA

Ouverture d'un cours Gym « Bien-être »

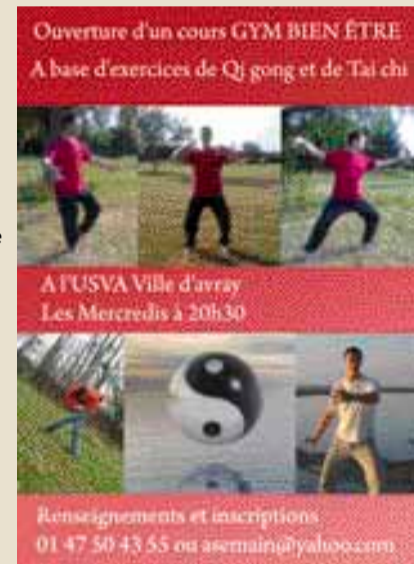
Ce cours, accessible à tous, est basé sur les arts internes chinois (Qi gong et Tai chi chuan).

Il permet de développer la détente du corps, le calme intérieur.

Des mouvements gymniques favorisent l'élimination des tensions.

Au ralenti, la prise de conscience du corps, du souffle et des mouvements déclenche un réel lâcher prise. On en sort renforcé musculairement et plus détendu.

Ce cours est animé par Arnaud Semain, éducateur sportif DE, Enseignant diplômé de la fédération de Qi-Gong Feqgae



Pétanque

Les 28 et 29 août 2010 les Championnats nationaux de pétanque se sont déroulés à Rouvroy dans le Pas-de-Calais.

Après une brillante qualification, trois équipes de doublettes senior de l'USVA se sont retrouvées en phase finale où elles ont bien figuré, atteignant les huitièmes de finale.

Le responsable de la section, Ennio Bellomo félicite les joueurs et les remercie pour la qualité de leur jeu et leur esprit sportif.

Pour plus d'informations veuillez contacter l'USVA :

Tél. : 01 47 50 43 55 – le mercredi de 17h30 à 19h30 et le samedi de 10h à 12h30

Mail : usva.asso@infonie.fr

Site Internet : <http://usva.asso.chez-alice.fr>



AJAVA Association Jeunes à Ville-d'Avray

À partir du mois d'octobre, l'AJAVA propose à ses jeunes adhérents **des activités en soirée de 18h à 19h** : le lundi foot synthétique, le mardi création d'un journal, le jeudi championnat de ping-pong et le vendredi création d'un site Web. Le mercredi après-midi nous proposons également piscine de 15h à 16h30.

Pour les vacances de la Toussaint du 23 octobre au 3 novembre, nous proposons également une multitude d'activités : des stages sportifs, le Salon du chocolat, KID expo, soirée Recyclage urbain...

La Maison des Jeunes de l'AJAVA est ouverte :

– pendant les périodes hors vacances scolaires : du mardi au samedi de 14h à 19h

– les périodes de vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 19h.

Pour tous renseignements complémentaires venez rencontrer l'équipe d'animation ou contactez nous au 01 47 09 65 09 ou par email : ajava@club-internet.fr.



L'Association Petits Princes recherche des bénévoles

Créée en 1987, l'Association Petits Princes réalise les rêves des enfants gravement malades. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser et d'enfants à soutenir, l'engagement des bénévoles à nos côtés est vital. Véritablement intégrés dans la structure de l'association, ils sont indispensables pour que perdure notre action. Vous avez de réelles capacités d'écoute et d'organisation, vous souhaitez vous investir auprès des enfants malades, vous êtes disponible 2 jours par semaine (dont le mardi), vous habitez Paris et la région parisienne, rejoignez-nous ! Envoyer une lettre de motivation par courrier ou par e-mail :

Association Petits Princes

15, rue Sarrette – 75014 Paris – Tél. : 01 43 35 49 00 / mail@petitsprinces.com
www.petitsprinces.com

Infos pratiques

- **Permanence logement**
Contacter le service logement au 01 41 15 87 96.
- **Permanence impôts**
Jeudi 7 octobre et le 4 novembre de 14h à 16h en mairie.
- **Conciliateur de justice**
Les jeudis 14 et 28 octobre en mairie.
- **Service Triadis**
Le samedi 16 octobre et le vendredi 19 novembre de 9h à 12h en face de La Poste.
Vous pourrez y déposer vos déchets toxiques tels que seaux de peinture, vernis, acides, bases, solvants, produits phytosanitaires.
- **Ma déchetterie mobile**
Le 4^e samedi du mois, de 13h à 17h, soit le 23 octobre au parking des Étangs et tous les mardis du mois de 13h à 17h – 22, rue de Stalingrad à Chaville ainsi que les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 13h à 17h parking de la rue Jean Jaurès.
Rappel : vous pouvez y déposer les déchets d'équipements électriques et électroniques, les encombrants, les déchets végétaux, les gravas.
- **Encombrants**
Les vendredis 8 octobre et 12 novembre.
- **Conseiller Info énergie**
Le mercredi 6 octobre et 3 novembre, de 9h à 12h30 aux Services techniques de la mairie.
- **Rappel**
Hôtel de ville – 13, rue de Saint-Cloud – Tél. : 01 41 15 88 88
Fax : 01 47 50 35 43 – info@mairie-villedavray.fr.
Pour prendre RDV avec les élus : lemaire@mairie-villedavray.fr.
Du lundi au vendredi, 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30, samedi : 8h30 – 12h30 pour le service État civil, scolaire et secrétariat du maire.
Service social – 9, rue de Versailles – Tél. : 01 41 15 87 96

Infos santé

PHARMACIES DE GARDE

- **Dimanche 10 octobre** : pharmacie Fontaine, 1284, av. R. Salengro – Chaville – 01 47 50 49 05.
- **Dimanche 17 octobre** : pharmacie Brazeau d'Alexis, 29, rue de Jouy – Chaville – 01 47 50 42 87.
- **Dimanche 24 octobre** : pharmacie Temgoua, 5, rue Pierre Midrin – Sèvres – 01 45 34 02 62.
- **Dimanche 31 octobre** : pharmacie Barazi, 1059, avenue Roger Salengro – Chaville – 01 47 50 50 38.
- **Lundi 1^{er} novembre** : pharmacie Baum, 95, rue des Bruyères – Sèvres – 01 46 26 35 35.
- **Dimanche 7 novembre** : pharmacie Auger, 91, Grande Rue Sèvres – 01 45 34 01 83.
- **Jeudi 11 novembre** : pharmacie Allaert, 47, rue Anatole France – Chaville – 01 47 50 41 04.

Numéros utiles

- **Le 3915** (service vocal non surtaxé, 0,15 €/min) vous informera sur le moyen de contacter ou de se rendre à la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.
- **Médecins de garde et en cas d'urgence dentaire** (les dimanches et jours fériés uniquement) : S'adresser au 15

Carnet de l'état civil

NAISSANCES :

- Eline LASCOLS-FRANKING, née le 26 juillet ;
- Thomas VANACKER, né le 28 juillet ;
- Melchior JACQUEMONT, né le 28 juillet ;
- Edgar JEANTET, 29 juillet ;
- Sara DUMOULIN, née le 29 juillet ;
- Nora BRABEC, née le 2 août ;
- Valentin MARCHAND, né le 6 août ;
- Inès CARLOT, née le 14 août ;
- Jules BESSON, né le 17 août ;
- Guillaume HÉRON GRÉMONT, né le 18 août ;
- Térrence de COURVAL, né le 21 août ;
- Timéo DELPIERRE, le 27 août.

Décès

- Madeleine VEDOVELLI, le 17 août à 96 ans.

MARIAGES

- Christophe Libeau et Cathy Slais, le 28 août ;
- Alexandre Nique et Audrey Vovard, le 3 septembre ;
- Fabio Dreville et Vanessa Durand, le 11 septembre ;
- Thomas Hossenlopp et Elisabeth Perchet, le 11 septembre ;
- Patrick Velut et Juliette Marty, le 18 septembre.

Un Dagovéranien à la tête des « Pianos Hanlet »

Le 3 septembre dernier, la municipalité organisait au Château une petite audition en l'honneur du Docteur Bazennerye, pour le remercier de son legs à la commune d'un remarquable piano Steinway & sons. À cette occasion nous avons eu le plaisir de rencontrer Franck Hanlet, habitant de notre ville, mais aussi responsable de la Société des Pianos Hanlet à qui la municipalité avait confié la révision de cet instrument centenaire.



VDA Info : Comment la Maison Hanlet est-elle devenue un acteur majeur de l'univers du piano ?

C'est une histoire de famille qui remonte à plus d'un siècle, une famille passionnée de musique qui a su transmettre aux générations successives l'amour de la musique et la culture de l'entreprise familiale.

En 1866, Alexandre-Joseph Hanlet ouvre en Belgique, un simple atelier de fabrication de piano que son fils reprendra et fera évoluer en une importante usine.

En 1947, mes grands-parents installent l'entreprise à Paris et concentrent leur activité sur la distribution de pianos de marques prestigieuses. Le Dr Bazennerye leur achètera le fameux Steinway qu'il a fait entretenir régulièrement par nos soins.

Après le décès prématuré de mon grand-père, en 1961, mon père rejoint ma grand-mère à l'âge de 20 ans, une personnalité déterminante de l'histoire de notre société car elle est à l'origine de son développement. C'est alors une période très favorable, où la pratique et l'enseignement musical se démocratisent. En 150 ans, 5 générations de père en fils se sont donc succédé à la tête des pianos Hanlet.

VDA Info : Quelle a été l'évolution du marché ?

Depuis 1985, le marché du piano a connu une perte de vitesse du fait de la concurrence des nouvelles pratiques culturelles et de loisirs alors émergentes comme le multimédia ou la pratique sportive. Toutefois la maison a su s'adapter et développer de nouvelles activités de services telles que la location de pianos de concert, la réparation, le transport...

La maison Hanlet installée à Vélizy, reste une valeur sûre appréciée des professionnels et des institutions.

Nous ne sommes qu'une PME, ce qui nous a donné la chance de rester à taille humaine et d'avoir pu conserver un esprit familial, ce qui fait notre richesse. Je connais personnellement les 38 salariés, remarquables par leur longévité dans l'entreprise et par leur expérience.

VDA Info : Les liens de votre famille avec Ville-d'Avray sont-ils anciens ?

Oui ! Lorsqu'après guerre mes grands-parents se sont implantés à Paris, ils ont choisi dès 1955 de s'installer à Ville-d'Avray, dans une maison de l'avenue Thierry qu'ils n'ont jamais quittée.

Je suis moi-même Dagovéranien depuis 1995, date à laquelle j'ai rejoint ma grand-mère. Je vis maintenant dans cette même maison avec ma famille. Je participe très volontiers à la vie locale, et prends en particulier un très grand plaisir à accompagner certains matins une ligne Pédibus entre l'avenue Thierry et l'école Jean Rostand, vêtu comme les enfants du maillot fluo réglementaire.

VDA Info : Vous êtes également une famille de pianistes ?

Le piano fait bien évidemment partie de notre vie... Ma mère est pianiste professionnelle et moi-même j'en joue presque chaque matin, mais en amateur.

Agenda

Agenda culturel

Date	Heure	Lieu	Manifestation	Tarif	Organisateur
Du 7 au 17 octobre	20h45 sf dimanche 17h	Colombier	Théâtre « Train de nuit »	Entrée libre	Atelier théâtre de La Maison Pour Tous
Je. 14 octobre	20h30	Bibliothèque	Ciné-club - Analyse filmique	Gratuit	Bibliothèque
Je. 21 octobre	10h30	Bibliothèque	Journée Portes ouvertes seniors	Entrée libre	Bibliothèque
Ve. 22 octobre	20h	Colombier	Obsession de Brian De Palma	5 €/gratuit	Maison Pour Tous
Ve. 22 octobre	21h	Château	Concert JAZZ'in CHOPIN	15 €	Jazz au Château

Agenda des autres manifestations

Date	Heure	Lieu	Manifestation	Tarif	Organisateur
Sa. 9 octobre	14h-18h	Place Charles de Gaulle	Brocante	Gratuit	Amis de la Bibliothèque
Sa. 23 octobre	14h15	Étang	Maison de la nature : découverte des rigoles de la forêt	Gratuit	Grand Paris Seine Ouest

Agenda jeune public

Date	Heure	Lieu	Manifestation	Tarif	Organisateur
Me. 20 octobre	15h	Colombier	« Les filles de Babayaga »	7,50/5,50 €	Comité des Spectacles
Me. 27 octobre	14h30	Colombier	Ciné junior Peter Pan	3/5 €	Maison Pour Tous

Expositions

Date	Heure	Lieu	Manifestation	Tarif	Organisateur
Du 5 au 22 octobre		Colombier	Exposition « Lauréats du Festival Jeunes Talents »	Entrée libre	Maison Pour Tous
Du 7 au 17 octobre	15h-18h	Château	Salon d'automne	Entrée libre	AIVA